

Ma maman est actuellement famille d'accueil et désire divorcer.

Par xxdaisyxx, le 09/04/2012 à 15:06

Bonjour,

Ma maman est actuellement famille d'accueil et désire divorcer. Elle se demande si le fait de divorcer impliquera ou non le retrait des enfants dont elle a la garde. Si c'est le cas, sera t-elle licencier? Aura t-elle droit à des aides?

Merci d'avance.